

## Article

---

« Trop de famille et trop peu d'enfants : la fécondité en Italie depuis 1960 »

Massimo Livi Bacci et Silvana Salvini

*Cahiers québécois de démographie*, vol. 29, n° 2, 2000, p. 231-254.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/010287ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## **Trop de famille et trop peu d'enfants : la fécondité en Italie depuis 1960**

Massimo LIVI BACCI et Silvana SALVINI \*

La fécondité atteint actuellement en Italie des niveaux exceptionnellement bas, oscillant entre 1,1 et 1,3 enfant par femme depuis quinze ans; pour les cohortes nées durant les années 1960, elle se situe à 1,5 enfant par femme. La nuptialité, de même, est extrêmement faible, à 0,6 mariage par femme. Pourtant le divorce, l'union consensuelle, les naissances hors-mariage et les familles recomposées — partie intégrante de ce qu'on appelle la deuxième transition démographique — demeurent des événements ou situations rares. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays occidentaux, en Italie (mais, tout aussi bien, en Espagne, au Portugal et en Grèce ou, hors de l'Europe, au Japon), le petit nombre des naissances et des mariages semble constituer le point d'aboutissement de la première transition démographique, attestant que la vigueur de l'institution familiale est pleinement compatible avec une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations (Livi Bacci et Delgado Perez, 1992). Cet article présente une analyse du cas de l'Italie et des normes et valeurs qui ont amené les couples italiens à limiter les naissances, sans ébranler la stabilité de la famille (De Sandre et al., sous presse).

La cohabitation prolongée des jeunes adultes avec leurs parents est un aspect central de la situation italienne; directement associée à l'ajournement du mariage et des naissances et à la faiblesse de la nuptialité, elle compte sans doute parmi

---

\* Département de statistique, Université de Florence. Ce travail a été financé par le ministère de l'Université et de la Recherche scientifique (MURST, Cofin 2000).

les principales causes de l'écart croissant entre la taille attendue des familles et la performance effective des cohortes. Le principal facteur qui pousse les enfants adultes à demeurer plus longtemps au foyer parental et à remettre mariage et procréation à plus tard (et, en proportion croissante, à renoncer à l'un et à l'autre) est le caractère relativement immuable de l'itinéraire qui conduit à la procréation : fin des études, entrée sur le marché du travail, obtention d'un emploi stable, départ du foyer familial, première entrée en union, première maternité ou paternité. Nous verrons plus loin que chaque étape semble précéder obligatoirement la suivante et que les raccourcis sont rares. À titre d'explication générale, on peut soumettre l'hypothèse qu'à chaque âge donné, le coût du départ du foyer s'est accru avec le temps.

Nous présenterons d'abord les grandes tendances de la fécondité selon la période et les cohortes, en précisant les principales différences interrégionales. Nous proposerons en deuxième lieu une interprétation des écarts de fécondité observés. Nous livrerons ensuite notre propre explication du paradigme italien.

## **TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ EN ITALIE**

Jetons d'abord un coup d'œil sur les principales tendances du dernier demi-siècle. La chute de la fécondité ne paraît se faire sans à-coups que si on l'examine par cohorte; considérée par période, elle suit à peu près les mouvements observés dans de nombreux pays occidentaux. L'évolution de l'ISF (indice synthétique de fécondité) par période après la Deuxième Guerre mondiale est marquée par une hausse entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1960 pour tous les rangs de naissance, surtout les deux premiers (figure 1). Cette hausse résulte d'un effet de calendrier : l'âge au mariage et l'âge à la maternité sont en baisse durant cette période, en Italie comme en Europe. Par la suite, on assiste à un déclin continu de la fécondité, laquelle se stabilise seulement à la fin de la décennie 1980 (si l'on excepte une légère reprise pour les premières naissances au milieu des années 1970); ce déclin est en partie attribuable à l'élévation de l'âge au mariage et de l'âge à la maternité, également observée dans d'autres pays européens au même moment.

Lorsque les ISF sont entraînés à la hausse par une diminution générale de l'âge de la procréation, ou à la baisse par la

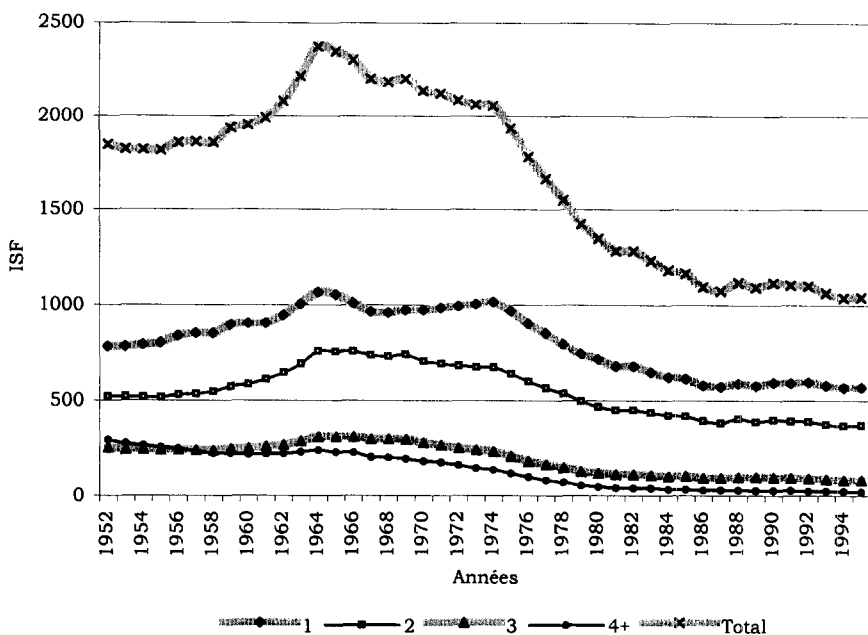


FIGURE 1 — ISF par période selon le rang de naissance, Italie, régions du nord

tendance inverse, on peut parler de variations du « tempo » de la fécondité et d'effet « tempo » (ou de calendrier) sur les indices. L'élimination de la distorsion des ISF causée par ces variations du moment choisi pour procréer permet de calculer une mesure de la fécondité (le « quantum ») mieux adaptée à l'interprétation des tendances temporelles. Le calcul de cette mesure est rendu possible par le modèle proposé par Bongaarts et Feeney (1998). Les ISF et les variations de l'âge moyen à la maternité par période étant connus, ce modèle estime la part de la fécondité réelle dans les ISF. Le principe du modèle est simple et facile d'application quand les taux de fécondité selon l'âge de la mère et le rang de naissance des enfants sont disponibles. Si l'âge moyen des mères à la maternité pour un rang de naissance «  $i$  » évolue au taux annuel «  $r_i$  », alors le nombre observé de naissances de ce rang s'élèvera à  $(1 - r_i)$  fois le nombre qu'auraient atteint ces naissances si leur calendrier n'avait subi aucun changement. Le même raisonnement est valable pour les ISF calculés selon le rang de naissance (Lesthaeghe et Willems, 1999). Cela étant, nous pouvons estimer la valeur de tous les ISFC, c'est-à-dire des taux corrigés pour tenir compte de l'effet de calendrier.

TABLEAU 1 — ISF et ISFC par rang de naissance (pour mille femmes), 1960-1995, pour l'ensemble et pour les grandes régions de l'Italie <sup>a</sup>

Rang	ISF					ISFC				
	1	2	3	4+	Total	1	2	3	4+	Total
<i>Nord</i>										
1960	903	584	250	216	1953					
1970	973	705	278	182	2138	893	659	260	163	1974
1980	717	466	119	47	1349	724	476	124	47	1371
1990	595	398	97	27	1117	773	498	115	30	1416
1995	570	370	83	21	1044	768	465	98	22	1352
<i>Centre</i>										
1960	912	650	266	208	2036					
1970	964	751	288	156	2159	927	715	282	146	2070
1980	768	545	134	43	1490	768	545	137	42	1492
1990	633	440	106	27	1206	822	550	128	30	1530
1995	573	387	81	21	1068	750	496	97	26	1368
<i>Sud</i>										
1960	894	774	545	968	3181					—
1970	874	818	542	736	2970	825	794	537	694	2850
1980	831	736	369	265	2201	823	722	377	257	2178
1990	719	602	275	117	1713	808	684	313	126	1930
1995	618	513	190	70	1391	808	658	227	86	1779
<i>Italie</i>										
1960	902	668	360	478	2408					—
1970	940	756	369	360	2425	879	727	362	336	2304
1980	771	582	211	120	1684	771	571	211	115	1668
1990	652	483	164	59	1358	795	582	193	66	1636
1995	596	428	120	38	1187	778	543	146	40	1508

ISFC : indices corrigés pour éliminer l'effet de calendrier. Grandes régions : le Nord, le Centre et le Sud comprennent respectivement les régions suivantes. *Nord* : Piémont-Val d'Aoste, Frioul-Vénétie julienne, Émilie-Romagne, Ligurie, Lombardie, Trentin-Haut-Adige et Vénétie euganéenne. *Centre* : Toscane, Latium, Marches, Ombrie. *Sud* : Abruzzes-Molise, Basilicate, Calabre, Campanie, Pouilles, Sardaigne, Sicile.

Le résultat de cet exercice apparaît au tableau 1, pour l'Italie et ses trois principales grandes subdivisions territoriales, le Nord, le Centre et le Sud (définies dans la note du tableau 1) : un écart important, et persistant, sépare les deux premières — où les comportements sont plutôt homogènes — de la troisième. La correction aboutit à partir de 1970 à des ISFC supérieurs aux ISF, conséquence arithmétique de l'augmentation de l'âge moyen à la maternité (les variations

TABLEAU 2 — Variation annuelle moyenne de l'âge moyen à la maternité par période, selon le rang de naissance, Italie et grandes régions, 1960-1995

Rang	1	2	3	4	Total	1	2	3	4	Total
<i>Nord</i>					<i>Centre</i>					
1960-1970	-0,09	-0,07	-0,07	-0,12	-0,09	-0,04	-0,05	-0,02	-0,07	-0,06
1970-1980	0,01	0,02	0,04	0,01	-0,05	0,00	0,00	0,02	-0,02	-0,06
1980-1990	0,23	0,20	0,16	0,10	0,20	0,23	0,20	0,17	0,11	0,20
1990-1993	0,23	0,17	0,13	0,03	0,17	0,23	0,20	0,17	0,07	0,20
1990-1995	0,26	0,20	0,15	0,05	0,22	0,24	0,22	0,16	0,18	0,21
<i>Sud</i>					<i>Italie</i>					
1960-1970	-0,06	-0,03	-0,01	-0,06	-0,08	-0,07	-0,04	-0,02	-0,07	-0,09
1970-1980	-0,01	-0,02	0,02	-0,03	-0,12	0,00	-0,02	0,00	-0,04	-0,08
1980-1990	0,11	0,12	0,12	0,07	0,07	0,18	0,17	0,15	0,10	0,14
1990-1993	0,20	0,20	0,17	0,13	0,10	0,20	0,17	0,17	0,10	0,17
1990-1995	0,20	0,19	0,16	0,14	0,13	0,23	0,21	0,18	0,05	0,18

annuelles de cet âge par rang de naissance apparaissent au tableau 2) : si l'âge n'avait pas changé, les ISF seraient demeurés égaux aux ISFC.

Les ISFC, affranchis de l'effet de calendrier, fournissent une bonne approximation de la descendance finale des cohortes : le nombre moyen d'enfants des cohortes nées dans les années 1960 (estimé à 1,59 dans le cas de la cohorte née en 1963) (ISTAT, 1997; Santini, 1995) est proche de la valeur des ISFC en 1995 (1,51), année où la cohorte née en 1963 a atteint l'âge moyen à la naissance des enfants.

Les figures 2 et 3 présentent la descendance finale et l'âge moyen à la maternité des cohortes nées entre 1920 et 1963, pour l'Italie et ses trois grandes régions. Le nombre moyen d'enfants diminue de façon continue dans l'ensemble du pays et dans le Sud, tandis que, dans le Nord et le Centre, il stagne à des niveaux peu élevés pour les cohortes nées dans les années 1920 et 1930 et effectue une descente pour celles des années 1950 et du début des années 1960. Quant à l'âge moyen à la maternité, il suit à peu près la même évolution dans les trois régions : déclin continu (de plus de deux années) jusqu'à la cohorte née en 1947, et augmentation presque égale pour les suivantes. Les figures 4 et 5 présentent la descendance finale selon le rang de naissance pour le Nord (où les

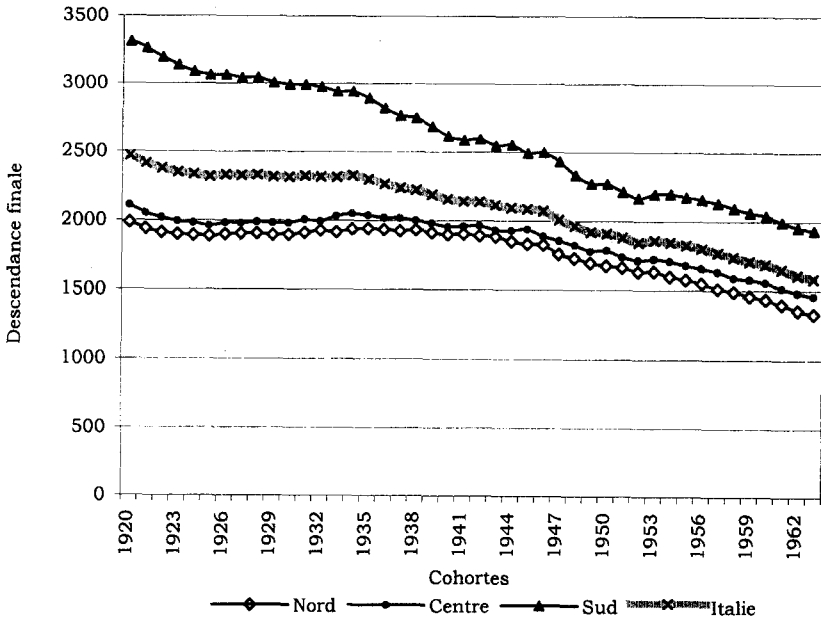


FIGURE 2 — Descendance finale par cohorte, Italie et grandes régions

comportements sont à peu près les mêmes que dans le Centre) et pour le Sud : la fécondité de toutes les cohortes du Nord se maintient sous le niveau de remplacement des générations; le Sud tombe à son tour sous ce seuil avec la cohorte née en 1960.

Dans le Nord, 50 pour cent des femmes nées au début des années 1960 n'auront pas d'enfant (20 pour cent) ou n'en auront qu'un; dans les cohortes récentes, les femmes seront plus nombreuses à avoir finalement engendré un seul enfant que deux ou plus. Il ne se trouve pour ainsi dire plus de femmes à atteindre ou dépasser le chiffre de trois enfants dans les cohortes nées après 1950 (les naissances de rang trois ou de rang supérieur constituent moins de 10 pour cent de l'ensemble). Dans le Sud, la plupart des femmes ont au moins deux enfants; beaucoup plus rares sont donc les femmes sans enfants, et les naissances de rang trois ou de rang supérieur, tout en devenant moins nombreuses, comptent encore pour près de 20 pour cent de la fécondité totale. Rappelons que la division entre le Nord et le Sud est non seulement démographique, mais aussi sociale (l'instruction est plus poussée et les femmes plus présentes sur le marché du travail dans le Nord)

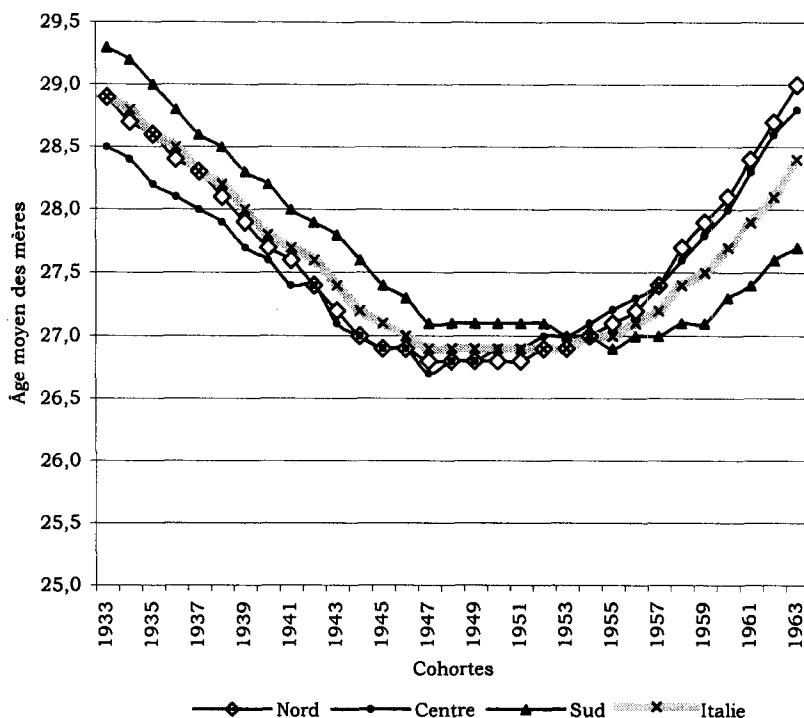


FIGURE 3 — Âge moyen à la maternité  
par cohorte, Italie et grandes régions

et économique (les revenus sont plus élevés et la consommation plus forte).

Formulons une dernière remarque. On a prétendu que l'avortement, libéralisé en 1978, avait pu concourir au déclin de la fécondité. Les données ne vont pas dans ce sens : le nombre d'avortements légaux a atteint un sommet en 1982-1983, pour ensuite diminuer rapidement jusqu'à nos jours. Pour 1000 femmes en âge de procréer, le nombre d'avortements s'élevait à 13,7, 16,9 et 9,4 en 1979, 1983 et 1998 respectivement.

### LES CAUSES DE LA FAIBLE FÉCONDITÉ

La brève analyse de la fécondité présentée dans la section précédente repose sur des données agrégées issues de sources officielles (ISTAT, 1997; Santini, 1995). Pour évaluer l'impact des facteurs sociaux et culturels sur les niveaux de fécondité, il

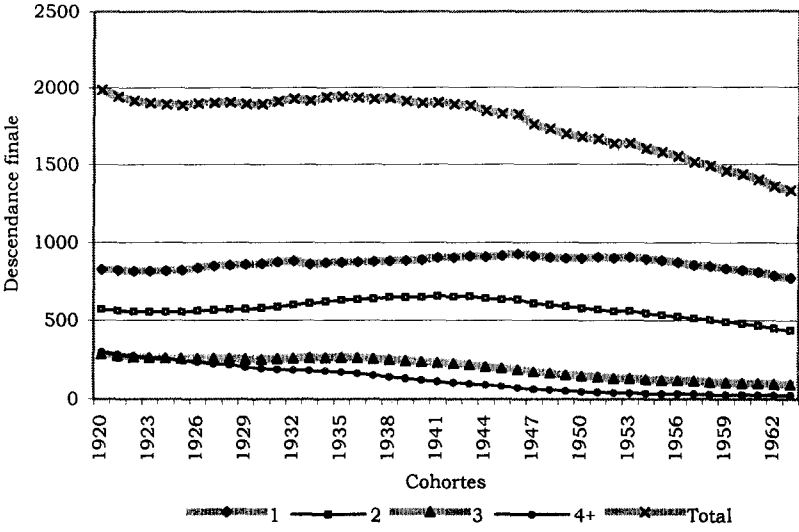


FIGURE 4 — Descendance finale par cohorte selon le rang de naissance, Nord de l'Italie

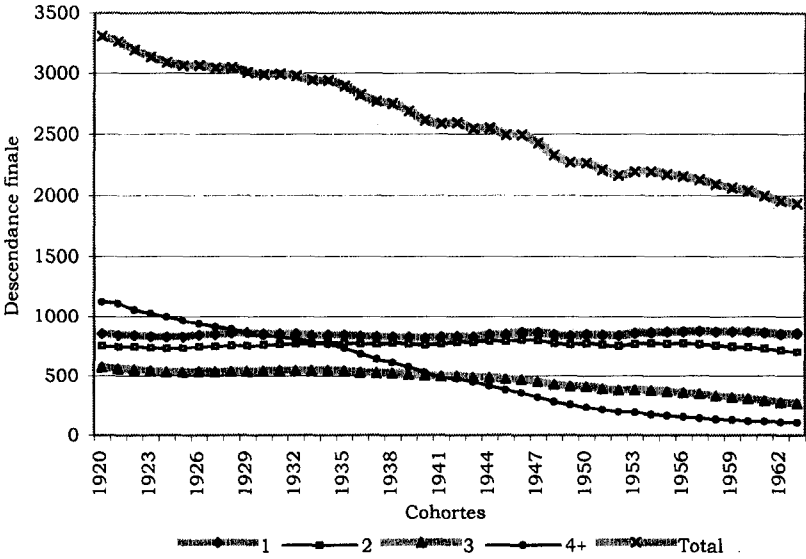


FIGURE 5 — Descendance finale par cohorte selon le rang de naissance, Sud de l'Italie

faut utiliser des données d'enquête. Nous nous servirons ici de la deuxième « Enquête nationale sur la fécondité », menée en Italie en 1995-1996 (INF-2 dans la suite du texte). Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 4824 femmes et de 1206 hommes de 20 à 49 ans appartenant à toutes les couches de la société, ainsi que d'un échantillon de 602 hommes liés par le mariage ou l'union libre à des femmes du premier échantillon (De Sandre et al., 1997). L'INF-2 compte parmi les enquêtes sur la fécondité et la famille coordonnées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. On trouvera dans Zanella et Rinaldelli (1999) ainsi que dans De Sandre et al. (sous presse) un examen des possibilités offertes par l'échantillon de l'INF-2 en ce qui concerne l'utilisation que nous en faisons dans cet article, soit l'estimation de moyennes et de proportions et l'analyse de données individuelles.

Le tableau 3 livre une première synthèse des principaux changements qui ont touché les cohortes de femmes nées entre 1950 et 1970. N'oublions pas que les femmes nées en 1950 avaient 18 ans au moment des grandes manifestations étudiantes de 1968 pour la libération des femmes, la liberté sexuelle et la levée du joug familial; elles en avaient 20 à la légalisation du divorce, et 28 lorsque l'adoption de la loi sur l'avortement a, dans la pratique, permis l'avortement sur demande. On remarquera — outre le déclin de la fécondité — l'augmentation de l'âge médian des femmes au départ du foyer parental, à la première union et à la naissance du premier enfant. D'autre part, l'âge médian à la première relation sexuelle diminue, mais assez légèrement; la proportion de premières naissances hors-mariage augmente, mais modérément, et la période durant laquelle les femmes ont vécu seules (sans faire partie d'un couple) avant l'âge de 30 ans se chiffre à quelques mois à peine. Le cycle de vie suit son déroulement habituel avec plus de lenteur et un certain retard, mais les trajectoires restent fermement orientées vers la famille.

Le principal objectif de notre analyse est d'éclairer les mécanismes qui influencent un niveau de fécondité dont nous avons souligné la faiblesse exceptionnelle depuis les années 1970. Les éléments qui semblent particulièrement pertinents à cette tentative d'explication sont : i) l'augmentation de la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents; ii) la stabilité de l'union traditionnelle; iii) la transformation des modèles d'interactions entre la reproduction et les autres aspects des itiné-

TABLEAU 3 — Jeunes Italiennes nées en 1950, 1960 et 1970 :  
comparaison de quelques indicateurs démographiques

	Année de naissance		
	1950	1960	1970
Descendance finale de la cohorte	1,9	1,7	1,3-1,4 <sup>a</sup>
Âge médian à la première relation sexuelle	20,5	19,5	19,5
Âge médian au départ du foyer parental	22,6	23,6	26,9
Âge médian à la première union	22,7	23,9	27,2
Âge médian à la naissance du premier enfant	24,9	26,7	>30
Nombre d'années durant lesquelles la jeune femme a vécu seule, avec des amis ou dans une résidence pour étudiants avant l'âge de 30 ans	0,1	0,3	0,3
Nombre d'années écoulées entre la première relation sexuelle et la naissance du premier enfant	4,4	7,2	>10,5
Pourcentage de jeunes femmes ayant quitté le foyer parental avant leur 25 <sup>e</sup> anniversaire de naissance	71	60	41
Pourcentage de premières naissances dans le cadre d'une union libre	7	8	11

Source : Billari et al., 1999.

a. Estimation.

raires individuels, tels iv) les études et v) le travail. Les sections qui suivent nous permettront de développer ces points.

### LA COHABITATION DES JEUNES ADULTES AVEC LEURS PARENTS

Durant les quinze à vingt dernières années, plus de jeunes ont continué de vivre chez leurs parents à tout âge entre 20 et 35 ans; cette cohabitation, en outre, s'est répandue dans une société où elle avait toujours été relativement plus courante que dans la plupart des populations occidentales, en particulier chez les hommes, le principal motif de décohabitation étant le mariage ou le travail pour ces derniers, et le mariage pour les femmes. Dans le groupe d'âge 20-34 ans, environ les deux tiers des hommes et la moitié des femmes logent encore chez leurs parents. Ce phénomène implique à la fois l'ajournement du mariage et des projets de procréation et une profonde transfor-

mation des relations entre parents et enfants adultes, les besoins d'autonomie et d'indépendance des seconds nécessitant des ajustements de part et d'autre.

À première vue, les projets de procréation semblent être demeurés stables durant les dernières décennies. Des enquêtes successives ont montré que le nombre d'enfants attendu ou souhaité par la plupart des femmes et des hommes est d'au moins un et que le nombre moyen s'est maintenu légèrement au-dessus de deux de façon à peu près constante au cours du dernier demi-siècle. Mais ces désirs et ces attentes sont démentis par les faits, les décisions de fécondité apparaissant comme l'aboutissement d'une série d'étapes inscrites dans une séquence immuable, dont le déroulement s'est ralenti au fil du temps. En effet, dans les générations récentes, on observe une élévation graduelle de l'âge auquel les jeunes terminent leurs études, s'insèrent sur le marché du travail, trouvent un emploi stable, entrent dans la vie de couple, choisissent un logement, quittent leur famille d'origine. Chaque étape représente une condition à remplir avant d'aborder la suivante, et le jeune adulte doit les franchir toutes avant d'en arriver à la décision de procréer. On peut donc affirmer que si tout le monde souhaite devenir parent, il est également vrai que ce désir est soumis à une série de conditions. D'après les enquêtes, les jeunes femmes et les jeunes hommes pensent qu'avant de donner naissance à un enfant, il leur faut terminer leurs études, avoir un emploi à plein temps et une maison bien à eux, et enfin former un couple stable, ce qui signifie à leurs yeux, dans presque tous les cas, un couple marié. Pour en arriver à la procréation, il faut d'abord se construire graduellement une stabilité. Là réside la différence par rapport à un passé somme toute récent : non dans le fait que la stabilité soit nécessaire pour avoir des enfants, mais dans son atteinte désormais progressive. Pour les cohortes nées dans les années 1940, le départ du foyer parental, le début de la carrière, les premières expériences sexuelles et le mariage étaient souvent des événements rapprochés dans le temps, quasi simultanés. Or, et c'est un second aspect de la différence constatée, les enquêtes montrent que les attentes des jeunes d'aujourd'hui se concrétisent de la manière dont ils les conçoivent : par étapes. Quelques données, permettant de comparer l'itinéraire de jeunes femmes de 25 ans appartenant à deux cohortes différentes, nées l'une au début des années 1950, l'autre au début des années 1970, le montrent clairement. À 25 ans, les deux

tiers des femmes de la première cohorte avaient un emploi, comparativement à la moitié de celles de la seconde. En outre, les trois quarts des premières étaient indépendantes de leurs parents et la moitié avaient un enfant; mais, chez les secondes, le tiers pouvaient se dire autonomes et le dixième étaient devenues mères. Si on fait porter la comparaison sur des âges plus élevés, on constate des retards du même ordre, et il en est de même pour les hommes : 50 pour cent d'entre eux vivent encore chez leurs parents à l'âge de 30 ans.

Toutes les étapes sont plus longues que par le passé : la scolarité s'étire, non seulement parce que plus de jeunes font des études supérieures, mais aussi parce que le système d'éducation permet aux étudiants de dépasser le nombre d'années normalement alloué pour compléter les programmes; il faut attendre davantage avant de dénicher un emploi garantissant un revenu stable, à cause des rigidités du marché du travail et du caractère précaire de la plupart des emplois disponibles pour les jeunes; trouver une maison prend aussi plus de temps, car il en coûte plus cher pour louer ou acheter un logement convenable; finalement, la décision d'avoir un enfant doit se prendre plus patiemment en raison de la médicalisation excessive et quasi malade de la grossesse. La combinaison de ces retards fait en sorte que, pour un nombre croissant de couples, la décision d'avoir un premier ou un deuxième enfant — peu importe à quel point il est désiré et sa venue planifiée — est prise à un stade avancé de la période de reproduction. Certains couples ne réalisent pas leur projet : i) parce qu'ils deviennent infertiles ou moins fertiles; ii) parce que leur union devient instable ou se dénoue; (iii) parce qu'ils se rendent compte que les coûts physiologiques ou psychologiques de la grossesse sont plus lourds qu'ils ne s'y attendaient.

Ces réalités brièvement évoquées ont des conséquences culturelles et comportementales. Les jeunes — non pas dans la vingtaine avancée ou à l'aube de la trentaine, mais dans l'adolescence ou la jeune vingtaine — ont réussi à établir avec leurs parents un compromis qui fait leur affaire, car il leur laisse une liberté d'action considérable, à l'exemple de ce qui se passe dans d'autres sociétés européennes modernes. Ils sortent quand ils veulent, vont en vacances avec leur copain ou copine, passent la nuit hors du foyer, etc. Ceux qui gagnent un salaire et habitent chez leurs parents sont nourris et logés et bénéficient gratuitement d'une foule d'autres services, jouissant ainsi d'un niveau de vie élevé. Par conséquent, ils ne quittent

pas le foyer parental avant de s'être solidement établis dans une profession. Le passage à la vie adulte implique une perte de niveau de vie que beaucoup n'acceptent pas de gaieté de cœur. Le sociologue Alessandro Cavalli (1997) décrit la situation en ces termes : « Les entrevues avec les jeunes des deux sexes dénotent une façon de penser très particulière qui peut se résumer ainsi : "Je n'ai pas demandé de venir au monde; ce sont mes parents qui ont décidé, et ils ne m'ont pas consulté; maintenant que je suis là, il leur revient de me procurer ce dont j'ai besoin pour profiter de la vie" ».

L'estimation de fonctions de risque à partir de données individuelles tirées de l'INF-2 confirme, surtout dans le cas des hommes, une diminution de la propension des jeunes à quitter le foyer parental pour se marier (ou vivre en couple) ou pour occuper un emploi; le désir d'autonomie, autre motif de décohabitation déterminant, semble prendre de l'importance, mais seulement dans les générations les plus jeunes, et n'en gagne pas suffisamment pour contrebalancer la perte de poids des deux autres motifs. L'influence du statut social et du niveau de vie que procure le foyer parental ressort très nettement : s'ils sont élevés, la probabilité que les jeunes s'en aillent afin de poursuivre leurs études est plus forte, et celle qu'ils partent pour vivre en couple ou se marier plus faible (Billari et Ongaro, 1999).

## **LA PERSISTANCE DE L'UNION TRADITIONNELLE**

Dans beaucoup de pays européens, le mariage est souvent précédé ou remplacé par l'union consensuelle. En Italie, l'union non légalisée demeure marginale : elle touche principalement les couples qui n'en sont pas à leur première union ou ceux qui envisagent un futur mariage. Les couples en union libre ne comptent que pour 1,8 pour cent de l'ensemble des couples; leur nombre s'est accru de 2,5 pour cent par an entre 1983 et 1996, mais ne se situe à la fin de cette période qu'à 264 000 sur un total de 14,5 millions de couples. Sur quatre personnes vivant en union libre, trois ont déjà été mariées. Ce sont pour la plupart des personnes séparées ou divorcées et sans enfants dans le Nord, des veufs ou veuves avec enfants dans le Sud; elles n'en sont donc pas à leur première union, et certaines se trouvent à former une famille recomposée. Dans les jeunes générations, la tendance à choisir l'union libre pour entrer dans la vie de couple est très perceptible : 8 ou 9 pour cent des

femmes du groupe d'âge 30-34 ans (nées entre 1961 et 1965) sont dans ce cas, comparativement à 2 ou 3 pour cent des femmes nées entre 1946 et 1950, immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale. En somme, l'institution du mariage continue de s'imposer; il est vrai qu'elle s'est fortement sécularisée et que, dans un petit nombre de cas, l'union légale a été précédée par la cohabitation. En conséquence, la fécondité hors-mariage est relativement rare : 9 pour cent en 1998, soit le taux le plus faible de l'Europe (Conseil de l'Europe, 1999). La procréation se situe presque invariablement dans un cadre considéré ou perçu comme stable. Certains voient dans la réticence des Italiens à avoir des enfants hors du mariage — en conséquence de la réprobation sociale — une importante cause de la faiblesse de la fécondité, la procréation étant en quelque sorte captive du mariage. De fait, il y a en Europe une corrélation directe entre l'ISF et la proportion de naissances hors-mariage. La réalité est cependant un peu plus complexe; les enquêtes montrent que, pour fonder une famille, les couples veulent de la stabilité. Le mariage est inclus dans cette exigence, avec la maison, le travail et les revenus. Cette façon de voir semble profondément ancrée dans la culture italienne, et dans toutes les couches de la société.

L'INF-2 nous permet d'analyser les facteurs de la nuptialité, qui est en déclin dans les cohortes les plus jeunes en raison du processus d'ajournement dont nous avons fait état. La grande question est celle de savoir si le ralentissement observé se soldera par un déclin définitif ou si un rétablissement des taux à des âges plus avancés favorisera un retour à la normale. Des modèles incorporant des variables qui représentent le lieu de résidence, le statut socio-économique, le niveau d'instruction et les caractéristiques des parents confirment le puissant effet de ces divers facteurs sur les cohortes, pour tous les groupes d'âge et pour les deux sexes. Il apparaît d'emblée que le retard et la diminution définitive de la nuptialité sont plus marqués pour les femmes des régions du nord du pays.

Un niveau d'instruction plus élevé est associé à un mariage plus tardif ou à l'absence de mariage : les femmes qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ou universitaires ne récupèrent pas leur retard; dans le contexte européen, ce phénomène semble propre à l'Italie (Castiglioni, 1999). Cet effet des différences de niveau d'instruction semble confirmer la théorie néoclassique des coûts d'option : les femmes instruites et désireuses de faire carrière n'éprouvent pas le besoin ou le

désir de se marier comme les femmes moins instruites. D'autre part, à tous les âges, les femmes et les hommes qui ont un emploi sont plus susceptibles de se marier que ceux qui n'en ont pas : le travail est indéniablement un préalable au mariage (Francovich, 1998).

Les relations sexuelles précoces, la cohabitation et les grossesses hors-mariage — une fois isolée l'influence des autres facteurs — entraînent une plus forte propension à se marier jeune, contrairement à ce qui se passe dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, où ces comportements sont associés à de nouveaux modèles familiaux. Finalement, l'analyse multivariée des fonctions de risque confirme que la religion exerce un effet positif sur la nuptialité. Les femmes qui se déclarent pratiquantes se marient plus fréquemment et plus tôt que les autres femmes.

## **PROCRÉATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION**

Comme nous l'avons vu, l'augmentation de la propension à s'instruire est l'un des facteurs qui expliquent le retard à fonder une famille. En raison de la hausse vertigineuse du niveau d'instruction chez les femmes, les attentes et les ambitions des jeunes Italiennes d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec celles de leurs aînées. Les jeunes femmes souhaitent remplir dans la vie d'autres rôles que ceux d'épouse et de mère (Chesnais, 1996). La génération actuelle n'envisage pas son avenir en fonction du modèle familial du pourvoyeur masculin, et la plupart des femmes ne joueraient pas leur niveau de vie futur sur le postulat qu'elles dépendront complètement du salaire d'un homme (McDonald, 1997).

Il importe donc d'examiner l'âge auquel s'amorce le processus de reproduction en fonction du niveau d'instruction. À mesure que celui-ci augmente, on observe un déclin très net de la proportion de femmes ayant déjà donné naissance à leur premier enfant, quel que soit leur groupe d'âge au moment de l'entrevue; ce processus est plus marqué dans les cohortes récentes.

Les courbes de fécondité cumulées des femmes les plus instruites s'aplanissent après l'âge de trente ans et se situent toujours à des niveaux plus bas que celles des femmes les moins instruites (figure 6).

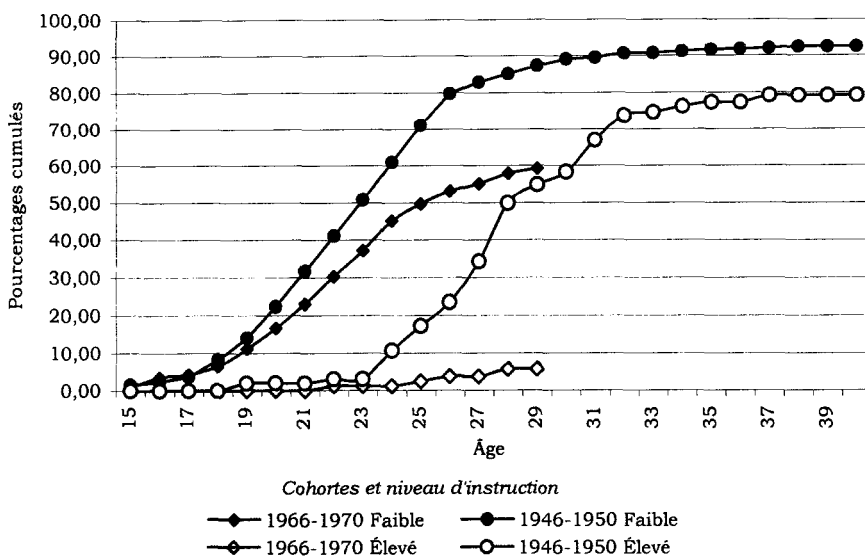


FIGURE 6 — Pourcentages cumulés de femmes selon l'âge à la première naissance et le niveau d'instruction (faible et élevé), cohortes nées entre 1946 et 1950 et entre 1966 et 1970

Les différences liées à la génération et au niveau d'instruction sont évidentes. Parmi les femmes les moins instruites (niveau primaire ou premières années du secondaire), la proportion de celles qui ont donné naissance à leur premier enfant avant l'âge de 25 ans passe de quelque 60 pour cent pour la cohorte née entre 1946 et 1950 à moins de 50 pour cent pour la cohorte née entre 1966 et 1970. Les proportions sont beaucoup plus faibles chez les femmes les plus instruites (niveau universitaire) : une proportion négligeable (environ 15 pour cent dans la cohorte née entre 1946 et 1950, moins de 5 pour cent dans l'autre) avaient eu un premier enfant avant l'âge de 25 ans, et seulement 50 à 55 pour cent avaient fait de même avant l'âge de 40 ans dans la cohorte la plus ancienne. Parmi les femmes de cette dernière, 80 pour cent des plus instruites avaient eu un premier un enfant avant 40 ans, âge proche de la fin de la vie reproductive, comparativement à 90 pour cent des moins instruites.

Si l'on examine le nombre moyen d'enfants (ISF) selon l'âge et le niveau d'instruction en Italie et dans les trois grandes régions en 1995-1996 (tableau 4), on obtient également un portrait diversifié.

TABLEAU 4 — Nombre moyen d'enfants selon l'âge et le niveau d'instruction de la mère, Italie et grandes régions, 1995-1996

Niveau d'instruction	Âge						Total
	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	
<i>Italie</i>							
Faible	0,26	0,92	1,64	1,92	2,09	2,30	1,67
Moyen	0,03	0,35	1,15	1,42	1,66	1,77	0,78
Élevé	0,00	0,07	0,71	1,33	1,66	1,48	0,96
<i>Nord</i>							
Faible	0,15	0,59	1,33	1,63	1,71	1,97	1,43
Moyen	0,02	0,29	1,03	1,31	1,49	1,66	0,73
Élevé	0,00	0,04	0,86	1,05	1,61	1,44	0,86
<i>Centre</i>							
Faible	0,09	1,06	1,55	1,74	1,96	1,94	1,59
Moyen	0,01	0,29	1,10	1,26	1,74	1,99	0,76
Élevé	0,00	0,32	0,59	1,53	1,65	1,37	1,14
<i>Sud</i>							
Faible	0,38	1,06	1,91	2,24	2,57	2,84	1,92
Moyen	0,05	0,49	1,36	1,71	1,91	1,77	0,88
Élevé	0,00	0,04	0,56	1,51	1,75	1,61	0,97

Dans le cas des femmes nées entre 1946 et 1950, qui ont atteint la fin de leur période de fécondité, l'effet de calendrier ne s'exerce évidemment pas sur la comparaison des ISF : les différences entre les femmes les moins instruites (cours primaire) et les plus instruites (niveau collégial) sont considérables : 0,82 enfant pour l'ensemble de l'Italie, 0,53 pour le Nord, 0,57 pour le Centre et 1,23 pour le Sud. Pour les cohortes nées au cours de la période 1951-1955, les différences sont plus faibles dans le Nord et le Centre (0,10 et 0,31 enfant par femme) que dans le Sud (0,82). Au moment de l'enquête, ces femmes allaient atteindre la fin de leur vie reproductive, et en conséquence la diminution des écarts associés au niveau d'instruction résulte de la convergence des comportements reproductifs.

## PROCRÉATION ET TRAVAIL

L'analyse de la relation entre le comportement reproductif et le travail des femmes est populaire en démographie. Au

TABLEAU 5 — Nombre moyen d'enfants par groupe d'âge chez les femmes qui ont un emploi et chez les femmes inactives, Italie, 1995-1996

	Groupe d'âge						Total
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
<i>Femmes qui travaillent</i>							
Nombre moyen d'enfants	0,05	0,32	0,98	1,33	1,59	1,46	0,96
Nombre de femmes	293	419	446	410	364	316	2249
<i>Femmes inactives</i>							
Nombre moyen d'enfants	0,11	0,70	1,55	1,86	1,95	1,88	1,23
Nombre de femmes	597	418	405	361	401	393	2575

niveau agrégé et dans une perspective statique, de nombreuses études ont mis en évidence une corrélation négative entre la fécondité et le travail féminin (Ni Bhrolchain, 1993; Salvini, 1985), que confirment les résultats tirés de l'INF-2 (tableau 5). Dans chaque groupe d'âge, les femmes qui travaillent — soit la moitié de l'échantillon — présentent un niveau de fécondité plus faible que les femmes inactives. L'écart atteint près d'un demi-enfant, soit plus du tiers de l'ISF italien.

Le travail à temps partiel est le fait de seulement 18 pour cent des femmes qui avaient un emploi au moment de l'enquête, et son incidence tend à augmenter avec l'âge. Ce choix, peu courant en Italie, semble associé davantage à l'âge qu'à la présence d'un nombre d'enfants relativement élevé. La flexibilité qui le caractérise ne peut donc être reliée, comme ailleurs, à la nécessité de concilier le travail et la maternité.

En ce qui concerne les différences géographiques (données non présentées), il est important de noter que les femmes ne sont pas également présentes sur le marché du travail dans toutes les régions : leur taux de participation est deux fois plus élevé dans le Nord que dans le Sud, et égal à la moyenne nationale dans le Centre. Dans le Nord, chez les femmes actives les plus âgées, l'enfant unique est la situation la plus répandue, et beaucoup de femmes n'ont pas d'enfant. Toutefois, les différences entre les femmes qui travaillent et les femmes inactives sont faibles.

Dans le Sud, les actives présentent un modèle de fécondité très différent de celui des autres femmes, eu égard surtout aux parités supérieures. Dans la plupart des groupes de cohortes, les proportions de femmes ayant trois enfants ou plus sont deux fois plus élevées pour l'ensemble des femmes que pour les femmes qui travaillent.

Toutefois, la relation entre le travail et la fécondité est moins nette lorsqu'on l'analyse dans une perspective dynamique, en tenant compte de la succession des événements qui composent la vie reproductive et la carrière (études et travail). L'application de modèles de durée aux parcours biographiques recueillis à l'occasion de l'INF-2 montre que nous avons affaire à une relation très complexe, où le travail et la fécondité s'influencent mutuellement (Drovandi, 1999; Gottard et Moro, 1999; Rampichini et Salvini, 1999).

Les études et le travail influent sur le moment de la transition vers la maternité : les femmes tendent à terminer leurs études avant leur première grossesse, et le fait qu'elles aient un emploi à ce stade occasionne un retard supplémentaire, mais le résultat final du processus est à peu près le même quels que soient les événements liés aux études et au travail, tant dans le Nord que dans le Sud. En d'autres termes, la même proportion de femmes donne naissance à un premier enfant, tôt (si les femmes ne travaillent pas) ou tard (si elles ont un emploi).

L'effet du travail s'exerce également sur le moment choisi pour donner naissance à un deuxième enfant, et il est beaucoup plus fort dans le Nord que dans le Sud. Dans le Nord, le fait d'avoir une carrière change à la fois le moment et la probabilité de la deuxième naissance, le risque étant plus faible pour les femmes qui travaillent que pour les autres.

Néanmoins, ces effets sont très diversifiés et dépendent du type de travail : par exemple, le fait de travailler dans le secteur public accroît la probabilité d'avoir un deuxième enfant, tandis que le fait d'être col bleu la diminue. La décision peut dépendre du revenu autant que de l'organisation du travail qui prévaut dans le secteur public, dans l'enseignement surtout, où les heures de travail sont plus courtes et les vacances plus longues; pendant longtemps, ces critères ont guidé les choix des femmes de la classe moyenne en matière d'activité rémunérée. Finalement, dans le Sud, le travail n'exerce aucun effet sur le moment choisi pour procréer, ne modifiant que la probabilité des naissances : celle-ci est plus élevée pour les femmes qui travaillent dans le secteur public, et elle décroît à mesure que

le nombre d'heures de travail augmente (Rampichini et Salvini, 1999).

La relation entre le travail féminin et la fécondité peut également être influencée par l'inégalité du partage des tâches domestiques. En d'autres termes, même lorsque les femmes travaillent à l'extérieur du foyer, tout comme leur conjoint, le travail domestique et le soin des enfants demeurent leur affaire, décourageant les projets de famille nombreuse. Ce constat renforce l'hypothèse selon laquelle la diminution des inégalités au chapitre du soin des enfants pourrait être une condition d'une hausse de la fécondité (Maffioli et Sabbadini, 1999).

Nous terminerons cette section en attirant l'attention sur une contradiction qui semble ressortir des considérations faites jusqu'ici sur les relations entre le travail féminin et la fécondité. Nous avons souligné que, d'après les enquêtes, le travail constitue, pour les hommes et les femmes, une condition presque nécessaire pour quitter la famille d'origine et, dans l'ordre, se marier et avoir des enfants. D'où l'ajournement du processus de fondation d'une famille.

D'autre part, les femmes qui ont un ou deux enfants et occupent un emploi stable — le travail à temps partiel et autres solutions flexibles étaient rares il y a à peine quelques années — font face à une série d'obstacles et de coûts pour accomplir leur tâche, à la maison et au dehors. Ces coûts sont probablement plus élevés que ceux qu'assument les femmes de sociétés industrielles et post-industrielles jouissant du même niveau de développement mais ayant derrière elles une plus longue tradition de travail féminin. Il s'ensuit que beaucoup de femmes terminent leurs études et leur formation et entrent sur le marché du travail en remettant les grossesses à plus tard. Lorsqu'elles sont bien établies dans leur profession et assurées d'un emploi stable, elles quittent le marché du travail pendant un certain nombre d'années pour avoir des enfants. Ce modèle de comportement fait apparaître — quand on analyse les données individuelles à l'aide de modèles dynamiques permettant de tenir compte du cycle de vie — une relation inverse entre la fécondité et le travail apparemment incompatible avec la stratégie qui consiste à retarder les naissances jusqu'à l'obtention d'un emploi stable.

## CONCLUSION

Si nous avons à définir la situation italienne en très peu de mots, il nous semble que l'expression « trop de famille et trop peu d'enfants » serait appropriée (Livi Bacci, 1998). La famille demeure une puissante institution en Italie. Les enfants adultes ne la quittent pas facilement, car elle leur apporte protection et confort tout en leur accordant la liberté dont ils ont besoin; s'ils partent pour former un couple, ils choisissent une relation stable et sans risque, presque invariablement sanctionnée par le mariage; les unions non maritales sont, très souvent, prémaritales; on ne prend la décision d'avoir des enfants qu'après avoir jeté les bases de la famille, qui sont au nombre de quatre : diplôme, travail (pour deux), revenu assuré, mariage. Il faut du temps pour tout cela, surtout depuis quelques années, et l'apparition d'un « syndrome de l'ajournement » concentre les décisions de procréation dans une tranche d'âge qui s'amenuise. Les parents jouent un rôle capital dans la formation de ce syndrome, puisqu'ils permettent aux jeunes de reporter à plus tard la transition à l'âge adulte; il est vrai qu'ils sont également victimes de cette situation. En effet, dans ce processus, il ne faut pas sous-estimer l'effet d'une réalité économique importante : les transferts sociaux destinés aux jeunes en Italie (pour la santé, l'aide sociale et surtout l'éducation) sont parmi les plus faibles d'Europe.

La comptabilité par cohorte permet de comparer le montant des impôts versés et des prestations reçues à chaque âge : les jeunes et les personnes âgées bénéficient d'un excédent (ils reçoivent plus qu'ils ne paient), les adultes et les personnes d'âge mûr sont en déficit. L'excédent se transforme en déficit très tôt, dès l'âge de 18 ans, et réapparaît à 60 ans. Aux États-Unis, il se maintient jusqu'à 23 ans, et certaines données montrent qu'il en va de même dans d'autres pays industrialisés. Le désavantage des Italiens est principalement dû au faible niveau des dépenses consacrées à l'éducation, qui représentent à peine 4,8 pour cent du PIB, comparativement à 6 à 7 pour cent aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France ou en Espagne. Les dépenses moyennes par étudiant sont beaucoup plus basses en Italie que dans d'autres pays jouissant d'un PIB par habitant similaire. Les dépenses d'infrastructures pour les enfants et les jeunes — écoles et terrains de jeu, bibliothèques et centres socio-éducatifs, équipements de sports et de loisirs — y sont aussi beaucoup plus faibles que dans d'autres pays européens. La part des prestations pour

enfants dans le budget total de la sécurité sociale a diminué de façon marquée durant la période de déclin de la fécondité : de 13,3 pour cent en 1970, elle était de 3,9 pour cent en 1992 (Chesnais, 1996). Ce qui ne vient pas de la collectivité doit être fourni, d'une manière ou d'une autre, par la famille, qui comble l'écart. Sinon, ce seront la place publique, la paroisse ou le café le plus proche. D'autre part, les rigidités bien connues du marché du travail, la rareté des emplois à temps partiel et des emplois saisonniers pour les jeunes, les coûts de main-d'œuvre élevés des employeurs et, de manière générale, les règlements qui découragent les expériences de travail précoces, parfois précieuses, imposent aux familles un fardeau de responsabilités supplémentaires à l'égard de leurs enfants. Et le jour où l'enfant adulte, le cheveu bientôt grisonnant ou plus rare, se déclare prêt à s'en aller, c'est souvent la famille d'origine qui prélève sur ses économies de quoi payer la maison ou le versement initial nécessaire à l'obtention d'une hypothèque (jusqu'à ces dernières années, ce montant représentait au moins 50 pour cent du prix total).

Ces mécanismes économiques découlent logiquement de ce que l'on a appelé le « familisme italien ». Ce terme ne renvoie pas à la famille traditionnelle parents-enfants, avec père pourvoyeur et mère au foyer, ni à ses valeurs morales conservatrices. Au sein d'une société à orientation « familiste », au contraire, « la plupart des gens tentent de maximiser l'utilité de la famille, qu'ils confondent avec l'utilité individuelle » (Dalla Zuanna, 1999). Dans ce sens, la cohabitation prolongée des jeunes adultes avec leurs parents et la limitation des naissances cadrent parfaitement avec une stratégie familiste.

D'un point de vue comparatif, l'Italie n'a pas le monopole de la reproduction tardive, limitée et liée au mariage. À cet égard, elle a beaucoup de points communs avec l'Espagne et, de façon générale, avec les pays européens du pourtour de la Méditerranée, voire avec le Japon. Rien ne laisse présager un retournement de situation, et les décideurs, tout en admettant que la faiblesse de la fécondité entraînera de graves déséconomies, sont réticents à envisager des politiques natalistes. Les années 1990 ont été pour l'Italie une période d'austérité économique, de rigueur fiscale, de limitation des dépenses publiques et de la consommation privée, et de croissance lente. La faible fécondité était bien adaptée à cette conjoncture, car elle permettait aux familles de protéger leur niveau de vie. Maintenant que la situation économique s'améliore, il sera intéressant de voir si

une prospérité accrue contribuera à briser le « syndrome de l'ajournement » et à renverser les tendances récentes.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BILLARI, F., M. CASTIGLIONI et F. ONGARO. 1999. *Sostegni all'uscita dei giovani dalla famiglia e alla formazione delle unioni : possibili effetti sulla fecondità*. Communication présentée au séminaire sur les « Politiche amichevole nei confronti delle nascite », dans le cadre du congrès « Le famiglie interrogano le politiche sociali », Bologne, 29-31 mars.
- BILLARI, F., et F. ONGARO. 1999. « Lasciare la famiglia di origine : quando e perché ? », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento*. Bologne, Il Mulino.
- BONGAARTS, J., et G. FEENEY. 1998. « On the quantum and tempo of fertility », *Population and Development Review*, 24, 2 : 271-291.
- CASTIGLIONI, M. 1999. « Analisi differenziale della nuzialità », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento*. Bologne, Il Mulino.
- CAVALLI, A. 1997. « The delayed entry into adulthood: Is it good or bad for society ? », dans J. MACHADO PAIS et L. CHISHOLM, éd. *Jovenes em mundança*. Lisbonne, Edições do Instituto de Ciências Sociais da Universidade de Lisboa : 179-186.
- CHESNAIS, J. C. 1996. « Fertility, family and social policy in contemporary Western Europe », *Population and Development Review*, 22, 4 : 729-739.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 1999. *Évolution démographique récente en Europe 1999*. Éditions du Conseil de l'Europe.
- DALLA ZUANNA, G. 1999. « The banquet of Aeolus. An interpretation of the Italian lowest low fertility », *2<sup>nd</sup> Workshop on Lowest Low Fertility*, Rostock, Max Plank Institute.
- DE SANDRE, P., F. ONGARO, R. RETTAROLI et S. SALVINI. 1997. *Matrimonio e figli : tra rinvio e rinuncia*. Bologne, Il Mulino.
- DE SANDRE, P., F. ONGARO, R. RETTAROLI et S. SALVINI. Sous presse. *Fertility and Family Surveys in Countries of the ECE Region. Standard Country Report, ITALY*. New York et Genève, Nations Unies.
- DROVANDI, S. 1999. « Un modello per l'analisi delle biografie correlate: lavoro, nuzialità, fecondità », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento*. Bologne, Il Mulino.
- FRANCOVICH, L. 1999. « Comportamenti maschili e fecondità », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e*

- fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento.* Bologne, Il Mulino.
- GOTTARD, A., et A. MORO. 1999. « Analisi delle biografie: approccio causale e sistemico », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento.* Bologne, Il Mulino.
- ISTAT. 1997. « La fecondità nelle regioni italiane. Analisi per coorti. Anni 1952-1993 », *Informazioni*, 35.
- LESTHAEGHE, R., et P. WILLEMS. 1999. « Is low fertility a temporary phenomenon in the European Union? », *Population and Development Review*, 25, 2 : 211-228.
- LIVI BACCI, M. 1998. « Too few children and too much family. Italian society at the millennium », *Lecture of the Chair of the Italian Studies*, Berkeley, U. S. B., octobre.
- LIVI BACCI, M., et M. DELGADO PEREZ. 1992. « Fertility in Italy and Spain: The lowest in the world », *Family Planning Perspective*, 24, 4.
- MAFFIOLI, D., et L. L. SABBADINI. 1999. « L'asimmetria di genere nelle coppie con figli », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento.* Bologne, Il Mulino.
- MCDONALD, P. 1997. *Gender Equity, Social Institutions and Future of Fertility.* Canberra, The Australian National University, « Working Papers in Demography ».
- NI BHROLCHAIN, M. 1993. « How to answer the fertility/employment question (and how not to) », dans M. NI BHROLCHAIN, éd. *New Perspectives on Fertility in Britain.* « Studies on Medical and Population Subjects », 55, OPCS.
- RAMPICHINI, C., et S. SALVINI. 1999. « Riproduzione, percorsi professionali femminili e strategie familiari », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento.* Bologne, Il Mulino.
- SALVINI, S. 1985. « Causal models for the analysis of the relationship between fertility and female employment », dans IRP-CNR, éd. *Contribution of Italian Scholars, IUSSP XX Conference*, Florence, 5-12 juin.
- SANTINI, A. 1995. *Continuità e discontinuità nel comportamento riproduttivo delle donne italiane nel dopoguerra : tendenze generali della fecondità delle coorti nelle ripartizioni tra il 1952 e il 1991.* Università degli Studi di Firenze, Dipartimento Statistico, « Working Papers », 53.
- ZANELLA, F., et C. RINALDELLI. 1999. « Analisi degli effetti del disegno campionario sugli errori standard delle stime », dans P. DE SANDRE, A. PINNELLI et A. SANTINI, dir. *Nuzialità e fecondità in trasformazione : percorsi e fattori del cambiamento.* Bologne, Il Mulino.